

Beautés et défauts de Voiture. La Défense des ouvrages de M. de Voiture de Pierre Costar

François-Ronan Dubois

▶ **To cite this version:**

François-Ronan Dubois. Beautés et défauts de Voiture. La Défense des ouvrages de M. de Voiture de Pierre Costar. Carine Barbafieri; Jean-Yves Vialleton. Vices de style et défauts esthétiques - XVIe-XVIIIe siècle , , pp.181-192, 2017, 978-2-406-06492-3. halshs-01581900

HAL Id: halshs-01581900
https://shs.hal.science/halshs-01581900

Submitted on 5 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dubois, François-Ronan. « Beautés et défauts de Voiture. La Défense des ouvrages de M. de Voiture de Pierre Costar ». Vices de style. XVIe-XVIIIe siècle. Carine Barbafieri et Jean-Yves Vialleton, dir. Paris : Classiques Garnier, 2017. 181-192.

Beautés et défauts de Voiture. La *Défense des ouvrages de M. de Voiture* de Pierre Costar

Les recherches les plus récentes ont souligné combien la rhétorique joue un rôle central dans la compréhension des productions scripturales de l'époque moderne, y compris celles qui avaient jusque là paru les plus libres et les plus mondaines[1]. S'il est vrai que les catégories rhétoriques soient parmi les plus présentes à l'esprit de ceux qui lisent et parlent des ouvrages de belles et bonnes lettres, alors les termes en apparence les plus sensibles, les plus personnels, lorsqu'ils sont écrits en langue vernaculaire, se trouvent inextricablement liés aux classifications les plus rigoureuses et les mieux concertées, venues à l'époque moderne depuis l'époque antique par des tribulations qu'il nous reste encore largement à comprendre et à décrire.

Cependant, s'il ne faut jamais sous-estimer le degré d'élaboration conceptuelle que renferment les jugements en apparence les plus légèrement galants, il ne faut pas non plus se laisser abuser par la solidité bien ordonnée des classifications que chaque rhéteur, et même chaque manuel, chaque commentateur et même chaque commentaire, expose selon les besoins de son propos. Si la mise en série des commentateurs et des manuels les plus usuels prouvent bien une chose, c'est que les catégories rhétoriques ne sont pas idéalement affermies. Tout au contraire, mouvantes, elles sont l'objet de désaveux autant que d'engouements et si certaines sont largement partagées, toutes ne jouissent pas de la même faveur parmi l'ensemble des rhéteurs.

C'est assez dire que pour l'époque moderne, et le dix-septième siècle qui nous occupe ici singulièrement, la rhétorique n'est pas un héritage coulé dans le bronze ni sculpté dans le marbre : il est susceptible de discussions et de débats, de négociations même. Olivier Roux a récemment souligné combien deux auteurs comme Sorel et Balzac pouvaient avoir une conception différente de ce qu'il était opportun de faire en matière de rhétorique. On sait que les affections témoignées à l'*Unico eloquente* n'étaient pas toutes sans ironie et, pour Olivier Roux, Sorel est sans doute l'un des plus virulents détracteurs de Balzac[2] et les reproches qu'il lui adresse touchent en partie à la manière des propos et à l'enflure qu'on leur trouve souvent[3].

Le cas n'est pas singulier. Les documents examinés par l'équipe Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution (RARE) au cours de ses travaux font apparaître que la rhétorique de l'époque moderne, et singulièrement de l'époque classique, est tout à la fois un exercice de théorisation et un exercice de description, et que dans cette seconde fonction, sa pente la plus naturelle est de remarquer les textes. En d'autres termes, toute floraison de la rhétorique implique une floraison de la critique des textes à l'aune de ses catégories, qu'il s'agisse d'une entreprise d'illustration, d'élucidation ou de raffinement. En effet, le commentaire sert tout à la fois à donner à l'élève de rhétorique

---

[1] Outre le présent ouvrage, voir le colloque tenu en octobre 2014 à l'Université de Grenoble, sous la direction de Cécile Lignereux, intitulé *Formes et rituels de la civilité épistolaire,* dont les actes sont en préparation.

[2] ROUX, Olivier, *Charles Sorel. La figure, la ligne et l'invention de l'auteur,* Paris, Honoré Champion, 2014, p. 345-421.

[3] BOMBART, Mathilde, « *Parler Balzac :* style ou jargon ? Enquête sur une *langue* littéraire », *Langue littéraire et changements linguistiques, XVIe-XXe siècles*, éd. Françoise Berlan, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2006, p. 301-313.

l'exemple de ce qu'il s'agit de lui apprendre, à donner à un texte, peut-être obscur, un jour nouveau et bien à perfectionner les divisions catégorielles, en les mettant à l'épreuve de ce qui est écrit et reçu déjà par la communauté des savants[4].

La prospérité de la rhétorique est ainsi une prospérité de l'évaluation des textes : elle tend à distinguer les bons et les mauvais textes, les bonnes et les mauvaises pratiques, les figures propres et celles qui sont incongrues, et ainsi de suite. Il n'est alors pas surprenant qu'autour de Balzac, qui fait profession d'éloquence, donc de rhétorique, des débats se multiplient, qui sont à la fois des débats généraux sur ce qu'il convient de faire et des examens plus particuliers sur l'application des préceptes. C'est l'un de ces débats que nous examinerons ici, parce qu'il interroge beaucoup des phénomènes au cœur de cet héritage rhétorique en particulier, mais aussi plus généralement les processus à l'œuvre dans l'histoire culturelle de la France de l'écrit, dans la seconde moitié du XVII^{e} siècle.

Les stratégies sociales de Costar, Voiture et Balzac

Ce débat concerne en apparence les écrits de Vincent Voiture ou Monsieur de Voiture, comme Costar l'appelle. Rappelons brièvement qui fut cette figure importante de la première moitié du siècle avec laquelle elle se confond, puisque Voiture est né en 1597 et mort en 1648. Il est le fils d'un bourgeois et il acquiert assez rapidement une réputation de prosateur et de poète dans l'entourage de Gaston d'Orléans et d'Arthenice, la marquise Catherine de Rambouillet, avant de se rapprocher de Richelieu. Voiture est surtout l'un des membres importants d'un certain milieu lettré parisien, qui se caractérise par les débuts d'une rencontre sociale entre les grands bourgeois, les aristocrates et les écrivains de belles lettres et auquel l'histoire littéraire a pu donner différents noms. La principale caractéristique de la carrière de Voiture est d'être inextricablement littéraire et sociale. Dans la première moitié du siècle, c'est-à-dire de son vivant, les textes de Voiture n'atteignent aucune autonomie que nous appellerions nous proprement littéraire, c'est-à-dire qu'ils ne valent jamais que par les circonstances sociales qui en commandent la production : ce sont, justement, des poèmes de circonstance ou une abondante correspondance. Il est ainsi remarquable que Voiture ne donne rien de son vivant à la presse, ce qui ne revient pas au même — il faut le remarquer — que de ne rien publier : en effet, les écrits du prosateur et poète circulent, se lisent à plusieurs, se recopient et se communiquent.

Seulement, il y a une distinction entre les écrivains de métier, comme l'est par exemple Sorel, avec toutes ses ambiguïtés, mais comme le sont aussi les érudits, et ceux qui produisent des pièces de circonstance. Cependant, le choix de Voiture n'est pas unique : au même moment, d'autres écrivains font le choix de jouer sur plusieurs tableaux. C'est le cas de Balzac, bien sûr, qui atteint à la fois par les belles lettres et les écrits politiques les milieux aristocratiques que Voiture fréquente de première main, mais c'est aussi le cas de Gilles Ménage, qui peut-être le plus polyvalent des hommes de lettres du siècle, parce qu'il est à la fois érudit et galant. La volonté de ne se voir rien attribuer par la presse en tant qu'auteur, de la part de Voiture, relève donc d'une stratégie sociale complexe qu'il serait impossible de détailler ici, parce qu'elle pose des questions qui vont de l'évaluation culturelle des travaux d'imprimerie aux conditions d'élévation sociale des fils de la bourgeoisie dans une géographie parisienne en pleine curialisation.

D'ailleurs, pour les cas qui nous intéressent ici, cette stratégie n'est déjà plus au pouvoir de Voiture : en 1650, quand paraissent ses *Œuvres*, des mains de Pinchesne son neveu et Costar son ami, il est mort en effet depuis deux ans. À cette occasion, Guez de Balzac demande à Girac de remarquer les œuvres de Voiture, ce que celui-ci fait en une dissertation latine, qui commence à circu-

---

[4] GOYET, Francis et NOILLE, Christine, « Présentation générale », *Exercices de rhétorique,* n°1, 2013, en ligne.

ler et à laquelle Costar répond par une *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture*, parue d'abord en 1653. La *Défense* est éditée l'année suivante, augmentée de la dissertation de Girac, pour la première fois mise sous presse[5]. Balzac envoie à Girac le manuscrit de Costar et une copie de la dissertation telle qu'elle s'apprête à être publiée, en 1654, apparemment de son fait. Girac envoie à Balzac une réponse à Costar, en soulignant qu'il n'avait lui-même dessein de rien publier et que s'il eût su que ses remarques dussent être mises sous presse, il les eût faites très différentes. Avec cela, il reprend plusieurs endroits de la défense que Costar donne des ouvrages de Voiture en réponse à son texte latin. Cette fois-ci, Girac écrit en français. Dans cette affaire, Girac aussi bien que Costar présentent leurs textes comme des épitres à Balzac, qui parait bien être l'instigateur de toute l'affaire.

Les intérêts propres de Balzac dans cette discussion publique sont à vrai dire difficiles à évaluer. Les professions d'admiration de Costar à l'égard de Balzac sont toujours ambiguës et on peut les trouver teintées de quelque ironie — particulièrement quand elles recoupent les critiques adressées par Sorel à Balzac, à peu près au même moment. Par ailleurs, les œuvres complètes de Voiture, qui connaissent un assez bon succès, sont une nouvelle étape dans la centralisation parisienne de la culture, d'une part, et, parce qu'elles comportent un grand nombre de lettres, empiètent sur l'un des prés carrés de la réputation balzacienne, depuis les *Lettres* de 1624. En tant qu'épistolier de province, qui fait circuler ses lettres, qui en tire sa réputation et qui peut espérer pour lui-même une semblable publication posthume, Balzac a tout lieu de souhaiter qu'une attaque comme celle de Girac ôte un peu de crédit aux ouvrages de Voiture et à l'esthétique Rambouillet qui n'est pas exactement la sienne.

Costar lui-même est loin, dans cette affaire, d'être un passeur désintéressé. À vrai dire, la publication des *Œuvres* de Voiture qu'il prépare pour Pinchesne est un tremplin pour un autre projet éditorial où il aura bientôt la plus grande part : la publication, en 1654, des *Entretiens de M. de Voiture et M. Costar*, dont nous disposons désormais, grâce à Cécile Tardy, en une remarquable édition[6]. Or, les *Entretiens* se composent pour l'essentiel de longues lettres de Costar, mais c'est bien la réputation posthume construite par et pour Voiture, c'est-à-dire la transformation du capital social acquis par Voiture de son vivant en fonds culturel commun, pour un certain groupe, qui justifie l'entreprise : en d'autres termes, la co-attribution des *Entretiens* à Voiture permet à Costar de justifier l'autopublication de ses écrits épistolaires. On comprend que ce coup de force ne soit possible que si le capital existe en effet et n'est pas trop entamé par les attaques de Girac, commanditées par Balzac.

Les textes

Pour résumer, nous avons affaire à six textes :

1. La dissertation latine de Girac, adressée à Balzac, écrite entre 1650 et 1653, imprimée par Costar dans la seconde édition de la *Défense*, en 1654.
2. La *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture*, adressée à Balzac, justement, parue d'abord en 1653, chez Courbé (comme les *Œuvres* de 1650), puis rééditée en 1654.
3. La même année que cette seconde édition de la *Défense*, les *Entretiens de Monsieur de Voiture et de Monsieur Costar*, en 1654 donc, qui sont réédités en 1655.

---

[5] COSTAR, Pierre, *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture, À monsieur de Balzac, Conseiller du Roy en ses Conseils. Seconde édition Reveuë, corrigée, & augmentée de la Disertation Latine de Monsieur de Girac,* Paris, Augustin Courbé, 1654. Ci-après identifiée *Défense*.

[6] COSTAR, Pierre et VOITURE, Vincent, *Entretiens*, éd. critique par Cécile Tardy, Paris, Classiques Garnier, 2013.

4. La *Suite de la Défense des Œuvres de M. de Voiture*, parue toujours chez Courbé en 1655, donc au même moment que la réédition des *Entretiens*.
5. L'*Apologie de M. Costar à M. Ménage*, parue chez Courbé en 1657.
6. La *Réplique de Monsieur de Girac à Monsieur Costar,* chez Billaine en 1664, soit un an après la publication posthume des *Entretiens* de Balzac, le projet éditorial que les travaux de Pinchesne et Costar autour de Voiture anticipaient.

On comprend qu'il faudrait ajouter à ces six textes à la fois tout ce qui ne s'imprime pas, mais qui est publié par la circulation manuscrite, tout ce qui est publié par les principaux protagonistes, mais qui n'a pas trait directement à la querelle, et tous les ouvrages de Ménage[7], puisque la querelle est aussi le moment où l'autorité de Balzac, qui meurt en 1660, est peu à peu transférée à Ménage[8]. Le matériau est, on le constate, abondant et il excède de loin les limites de cette brève étude ; on se reportera pour de plus amples informations sur les excellents travaux publiés sur ces questions, notamment ceux de Cécile Tardy et Mathilde Bombart, autour de Voiture, Costar et Balzac[9]. Pour notre part, nous nous consacrerons plus particulièrement à l'année 1654, celle donc de la seconde édition de la *Défense* (comprenant la première de la *Dissertation*) et de la première édition des *Entretiens*.

Le texte de la *Défense* se présente en un petit volume de 212 pages, que le texte de Costar n'occupe pas entièrement. La *Défense* s'ouvre par un avis au lecteur par Pinchesne, suivi d'un avis de l'imprimeur, d'un sonnet de Pinchesne aux mânes de Voiture et, comme il est désormais d'usage, du privilège royal. Suit la *Pauli Thomae Dissertatio* de Girac, adressée à Balzac, qui couvre 13 pages, si bien que la *Défense* de Costar, à proprement parler, n'en remplit que 176, auxquelles il faudrait encore retrancher d'amples citations des œuvres de Voiture, principalement, ainsi que de celles de Balzac et de Malherbe[10]. Le corps du texte est accompagné de références marginales, qui renvoient pour la plupart aux *Œuvres* de 1650, dans leur seconde édition, ainsi que le précise l'avis de l'imprimeur au lecteur. Ce dispositif marginal, d'ailleurs appliqué aussi bien au texte de Girac qu'à celui de Costar, ainsi que les abondantes citations, ont évidemment une vertu promotionnelle pour les éditeurs, aussi bien matérielle que, si je puis dire, intellectuelle, puisqu'il renvoie constamment aux *Œuvres,* dont une édition augmentée doit encore paraître, en 1658 — toujours chez Courbé, naturellement — mais aussi aux *Entretiens*, qui occupent le creux éditorial entre 1650 et 1658 : Costar a d'ailleurs à cœur de défendre particulièrement les lettres présentes autant dans les *Entretiens* que dans les *Œuvres.* En d'autres termes, la *Défense* de Costar participe tout autant d'une entreprise de justification intellectuelle de Vincent Voiture et, plus largement, des conceptions littéraires que celui incarne de manière posthume, que d'une stratégie éditoriale ; dans ce second cas, la *Défense* est un produit marchand dont la jouissance dépend étroitement d'autres produits mar-

---

[7] Pour un aperçu de la place de Ménage dans le milieu intellectuel, voir : LEROY-TURCAN, Isabelle et WOOLDRIDGE, Terence Russon (éd.), *Gilles Ménage (1613-1692), grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique,* Lyon, SIEHLDA, 1995. Voir également le colloque d'Angers, en juin 2013, intitulé *Gilles Ménage.*

[8] Signalons par ailleurs, et je remercie Jean-Yves Vialleton et Delphine Denis d'avoir attiré mon attention sur ces différents points, que Tallemant des Réaux prépare au même moment une édition de Voiture, tandis que Ménage et Chapelain préparent une édition de Sarrasin, autre précurseur que se construit le mouvement galant, duquel Costar et Pinchesne ne disent rien. Sur le projet de Tallemant des Réaux, voir les précisions apportées dans : GILBY, Emma, « Les textes qui nous restent de Tallemant des Réaux : mise au point bibliographie », *Dix-septième siècle,* n°232, 2006, p. 513-521.

[9] TARDY, Cécile, « Dans la marge des lettres : les modalités d'un transfert d'autorité au milieu du XVII[e] siècle », *Littératures classiques,* n°64, 2008, p. 124-145. BOMBART, Mathilde, *Guez de Balzac et la querelle des « Lettres ». Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII[e] siècle,* Paris, Honoré Champion, 2007.

[10] Sur la lecture de Malherbe par Costar, voir récemment : PETEY-GIRARD, Bruno, « Malherbe, ses psaumes, ses disciples », *Dix-septième siècle*, n°260, 2013, p. 511-522.

chands. Certains traits stylistiques de la *Défense*, par exemple l'usage étendu des citations que nous venons d'évoquer, répondent ainsi tout à la fois au geste d'illustration rhétorique et à la volonté de transformer l'opuscule en un prospectus pour les éditions des *Œuvres* et des *Entretiens.*

Typologie des accusations

D'un point de vue interne au texte lui-même, il est possible d'esquisser une typologie des accusations de fautes de style et de fautes de goût, sans que peut-être il existe toujours une franche distinction entre ces deux espèces, ni en chacune d'elles entre les différentes catégories qui les composent. Cette typologie serait essentiellement scalaire, c'est-à-dire qu'elle dépendrait de l'échelle de la faute :

1. Faute macrotextuelle
2. Faute textuelle
3. Faute microtextuelle

Ces trois catégories sont traversées dans un tableau à double entrée par le type conceptuel de la faute :

1. Faute de bienséance
2. Faute de vérité
3. Faute de vraisemblance

On constate qu'aucune de ces catégories n'est particulièrement surprenante : l'enjeu de la querelle, ni pour Costar, ni pour Girac, ni, on s'en doute, pour Balzac, n'est jamais d'inventer de nouvelles catégorisations, mais bien de s'approprier l'héritage antique, source première — non pas unique — d'autorité culturelle. Ainsi les catégories sont consensuelles : le débat ne porte pas sur leur pertinence, mais sur ce qui constitue ou non, à partir d'elles, une faute. Ainsi par exemple du cas typique des fautes de vérité, que l'on peut appeler de la sorte pour faire sentir leur parenté avec les fautes de vraisemblance, mais qui sont tout aussi bien des fautes factuelles ou des fautes d'érudition : il s'agit la plupart du temps de l'allégation d'un fait contestable. Le mode d'accusation et celui de défense est ici le même : il faut rassembler le plus d'auteurs antiques à charge ou à décharge. La faute de vraisemblance transporte dans la fiction la faute de la vérité, avec les modulations que l'on sait. La faute de bienséance consiste, pour sa part, à ne pas parler de la manière appropriée de quelque chose ou quelqu'un, selon ce que l'on est, ce dont on parle et celui ou celle à qui l'on parle.
Toutes les cases de ce tableau virtuel ne sont pas remplies cependant. Ainsi, toutes les fautes de vérité sont des fautes microtextuelles, qui portent sur de petits segments de texte, tandis que les fautes de vraisemblance peuvent être aussi bien textuelles que microtextuelles et celles de bienséance, évidemment, de tous les niveaux. Il serait possible de raffiner encore s'agissant du domaine de la faute. Par exemple, une faute de bienséance peut concerner le sujet ou le style : c'est ainsi une faute de bienséance que de parler en style moyen d'un sujet relevé, par exemple des conquêtes militaires, et c'est une autre faute de bienséance que de parler d'un sujet bas à une personne élevée, comme des furoncles à une Princesse.

C'est donc surtout dans la catégorie de la bienséance que le jeu existe. Arrêtons nous ici par exemple sur le cas des furoncles, celui d'une lettre que Girac reprend et Costar défend, où Voiture parle de ses maladies à une Princesse (Costar, *Défense,* 85-90). La position de Girac est qu'un auteur qui n'est pas « homme de condition » ne peut pas parler de sujets bas avec une personne élevée : ce jugement littéraire recouvre une conception sociale où l'auteur est le secrétaire des grands per-

sonnages et est lié à eux dans une relation de domesticité. Selon Girac, Voiture se montre *immodestum & petulans* (Girac, *Défense,* ij). Costar souligne que Voiture appartient à une autre organisation sociale, sur le modèle parisien, qui implique une certaine familiarité de ruelle entre le bel esprit et l'aristocrate et modifie les exigences de la bienséance. D'un point de vue social, la négociation de la faute de bienséance n'est donc en rien indifférente : elle participe au coup de force des belles lettres autour des années 1650. Or, lorsque Costar, à la fin de la défense, rappelle les relations de domesticité qui lient Balzac, il fait voir implicitement la différence entre le provincialisme balzacien et le parisianisme voiturien, tout en multipliant, dans les dernières pages, les références à Ménage et Malherbe, représentants ici du second modèle plutôt que du premier[11]. L'insistance continuelle sur l'approbation reçue par les écrits de Voiture dans le monde disqualifie non seulement les critiques de Girac mais aussi, en filigrane, l'autorité d'un Balzac qui a préféré abandonner tôt l'hôtel de Rambouillet pour se retirer en ses terres.

On voit que Costar retourne implicitement les accusations de Girac, en s'ingéniant à le peindre par petites touches en dépositaire chagrin d'un savoir daté, impropre à l'objet qu'il s'agit de juger. Girac, tout autant que Voiture, est l'objet d'accusations de fautes de bienséance, dont la plus grande est celle qui ouvre la *Défense* et qui justifie l'inclusion en préambule de la *Dissertation* : celle, macrotextuelle, d'avoir choisi pour rédiger son attaque la langue latine plutôt que la langue française. Or, la langue latine est une langue que n'entendent pas les dames, c'est-à-dire le monde, c'est-à-dire le milieu parisien de confluence aristocratico-littéraire où la nouvelle culture est en train de se constituer. Ce reproche initial est régulièrement rappelé par Costar, qui sous couvert de flatter les connaissances de Girac en langues latines, hébraïques ou grecques, l'inscrit étroitement dans le champ d'une érudition technique que les mondains ne tarderont pas à qualifier de pédanterie. C'est ce que cette remarque de Costar souligne sans détour :

> [Il n'y a déjà que trop de raisons] pour convertir Monsieur de Girac, s'il daigne y jetter les yeux, & les retirer pour un peu de temps de ces gros volumes, Latins, Grecs, Hebreux, Arabes, &c. pour les venir délasser sur cette agréable lecture, comme vous faites les vostres sur la peinture des fleurs de vostre parteresse, ou sur ces émeraudes vivantes & mobiles des paons de vostre basse-court. Quoy qu'il en face, il trouvera bon que je luy die, que si tout ce que j'ai allegué estoit de quelque Langue morte, ou Orientale, il ne se contenteroit pas de lire, il le voudroit apprendre par cœur, & lui donner place dans une memoire qu'il a pris tant de soin de meubler precieusement. (Costar, *Défense*, 50)

Au cours des discussions que cette étude a suscitées, lors du colloque de Paris, Jean-Yves Vialleton a fait remarquer que se confrontaient ici non seulement deux rapports aux savoirs lettrés et à la langue, mais également deux modes de sociabilité : l'un masculin, celui de l'épistolarité érudite comprise sur le mode de la *philia*, et l'autre mixte, que Delphine Denis a alors identifié à la galanterie[12]. Ces deux commentaires précieux invitent à une précision. Si la *Défense* organise l'antagonisme entre la *philia* érudite et la galanterie mixte, elle ne saurait être le symptôme de la victoire définitive de la seconde sur la première. Les récentes études sur les communications savantes tout au long de l'époque moderne ont montré combien les codes de la *philia* persistent jusqu'au XVIII[e] siècle entre les correspondants masculins qui partagent une même position socio-culturelle[13]. Ce qui

---

[11] Pour un exemple de relation entre Ménage et une représentante de l'aristocratie, voir : DUBOIS, François-Ronan, « Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette », *Savantes femmes & citoyennes de Tendre en Europe (1607-1678),* Paris, L'Harmattan, 2014, p. 107-120.

[12] Sur le rapport entre Voiture et la galanterie, voir : ROLLIN, Sophie, *Le style de Voiture : une esthétique galante,* Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

[13] BEAUREPAIRE, Pierre-Yves et HERMANT, Héloïse (éd.), *Entrer en communication de l'âge classique aux Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

se joue ici, ce n'est pas donc pas une entreprise de substitution, mais de ré-hiérarchisation éditoriale, qui vise à déterminer ce qui a la dignité d'être imprimé et proposé au public.

La présence de la *Dissertation* en tête de la seconde édition de la *Défense* ne sert donc en rien à favoriser l'intelligibilité du propos, mais au contraire à exhiber le défaut de bienséance d'un Girac latiniste, qui ne sait pas juger de ceux à qui il s'adresse et de ce qu'il juge. Avec la laborieuse latinité d'érudition, à laquelle Costar oppose constamment le style libre, naturel et apparemment sans travail de Voiture, c'est tout un mode d'évaluation culturel des doctes par les doctes qui se trouve disqualifié.

Remarques finales

On ne comprend bien l'intérêt que trouve Costar à accentuer ses différences d'avec Girac et même, implicitement, Balzac qu'en comparant la *Défense* aux *Entretiens.* Les *Entretiens* sont pleins de l'érudition de Costar et celle-ci est apparemment aussi pointilleuse que celle de Girac : elle n'est pas, au lecteur du vingt-et-unième siècle, beaucoup moins ennuyeuse ni plus obscure que la *Dissertation*. Costar, comme Ménage, n'est pas Voiture ; comme Ménage, il conserve un pied dans les deux mondes, celui d'une érudition gréco-romaine et humaniste, au moins par sa propension à l'accumulation de références à tout sujet, et celui d'une culture parisienne aristocratique et bourgeoise, adepte de langue vernaculaire et d'originalité. Il lui est par conséquent impératif de forcer le trait de la mondanité de Voiture pour que le texte des *Entretiens*, grâce à la co-attribution, tire ses propres écrits vers ce second monde et lui y réserve un accueil plus favorable qu'il ne pourrait en espérer.

Les enjeux stylistiques sont ici inextricablement liés aux enjeux sociaux, particulièrement lorsque les accusations mettent en doute la maîtrise, par un auteur, des codes de la bienséance. Le débat qui oppose le style élevé de Balzac, dont Costar — comme Sorel du reste — se plait à souligner malicieusement la grandeur, et le style moyen de Voiture est à la fois un débat de technique littéraire, et plus précisément de technique rhétorique, et un débat d'organisation culturelle. D'un côté, il interroge l'usage de certaines figures précises — par exemple les hyperboles et les superlatifs chez Costar, les métaphores ou les allégories chez Sorel ; de l'autre, il explore les modes de relation entre les producteurs d'une culture écrite et leurs récepteurs/consommateurs potentiels. Celui qui n'écrit pas comme il le faut ne commet pas seulement une faute technique ou même esthétique, il commet aussi une faute sociale, qui l'écarte à terme du jeu culturel commun.

Bibliographie

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves et HERMANT, Héloïse (éd.), *Entrer en communication de l'âge classique aux Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

BOMBART, Mathilde, *Guez de Balzac et la querelle des « Lettres ». Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVII^e siècle,* Paris, Honoré Champion, 2007.

BOMBART, Mathilde, « *Parler Balzac :* style ou jargon ? Enquête sur une *langue* littéraire », *Langue littéraire et changements linguistiques, XVIe-XXe siècles*, éd. Françoise Berlan, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2006, p. 301-313.

COSTAR, Pierre et VOITURE, Vincent, *Entretiens*, éd. critique par Cécile Tardy, Paris, Classiques Garnier, 2013.

COSTAR, Pierre, *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture, À monsieur de Balzac, Conseiller du Roy en ses Conseils. Seconde édition Reveuë, corrigée, & augmentée de la Disertation Latine de Monsieur de Girac,* Paris, Augustin Courbé, 1654.

DUBOIS, François-Ronan, « Jean Regnault de Segrais, Pierre-Daniel Huet et Gilles Ménage dans la correspondance de Marie-Madeleine de Lafayette », *Savantes femmes & citoyennes de Tendre en Europe (1607-1678),* Paris, L'Harmattan, 2014, p. 107-120.

GILBY, Emma, « Les textes qui nous restent de Tallemant des Réaux : mise au point bibliographie », *Dix-septième siècle,* n°232, 2006, p. 513-521.

GOYET, Francis et NOILLE, Christine, « Présentation générale », *Exercices de rhétorique,* n°1, 2013, en ligne.

LEROY-TURCAN, Isabelle et WOOLDRIDGE, Terence Russon (éd.), *Gilles Ménage (1613-1692), grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique,* Lyon, SIEHLDA, 1995.

PETEY-GIRARD, Bruno, « Malherbe, ses psaumes, ses disciples », *Dix-septième siècle*, n°260, 2013, p. 511-522.

ROLLIN, Sophie, *Le style de Voiture : une esthétique galante,* Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2006.

ROUX, Olivier, *Charles Sorel. La figure, la ligne et l'invention de l'auteur,* Paris, Honoré Champion, 2014.

TARDY, Cécile, « Dans la marge des lettres : les modalités d'un transfert d'autorité au milieu du XVII^{e} siècle », *Littératures classiques,* n°64, 2008, p. 124-145.

Index :
Pierre Costar
Gilles Ménage
Vincent Voiture
Jean-Louis Guez de Balzac
François de Malherbe
Étienne Martin de Pinchesne
Gédéon Tallemant des Réaux
Catherine de Rambouillet
Paul Thomas de Girac

Résumé :
Le présent article examine les conditions de la publication par Pierre Costar, en 1654, d'une seconde édition de sa *Défense des ouvrages de Monsieur de Voiture*, accompagnée d'une dissertation latine rédigée par Paul Thomas de Girac. Il décrit la place de cette édition dans le projet éditorial plus vaste que Costar et Pinchesne mettent en place autour des œuvres de Vincent Voiture dans les années 1650 et montre comment ce projet s'inscrit dans la stratégie développée par Pierre Costar de déplacement vers les nouveaux centres du champ socio-culturel à l'époque galante.